

Comme chaque année, depuis 29 ans, l'Association OR.LO.JE. organise des séjours de vacances adaptées.

NOTRE PEDAGOGIE est basée sur de petites unités de vie, elle prend en compte les divers degrés d'autonomie et le rythme de chacun ; elle met l'accent sur les notions de vacances de l'Individu et l'hygiène de vie et respect de l'Individu.

NOTRE ENCADREMENT : Nos séjours sont animés par des animateurs-accompagnateurs sensibilisés aux séjours adaptés. Depuis plusieurs années, 6 journées de formation-préparation sont mises en place ainsi qu'une journée de bilan.

Ces journées sont encadrées par une cellule de formateurs Francas, et le programme mis en place répond au référentiel de formation du CNLTA. Des professionnels du secteur médico-social sont invités à partager leur expérience avec les équipes, à échanger sur la connaissance du public. Les modules de formation abordés :

- Connaissance d'Orloje et du CNLTA
- Cadre juridique et réglementaire
- Connaissance et suivi du public
- Définition du projet de fonctionnement interne
- Gestion administrative, matérielle et comptable des séjours
- Travailler en équipe
- Organiser les loisirs et activités
- Animer un groupe

En 2018 pas moins de 92% des encadrants ont assisté à ces temps de formation.

Présents et disponibles en permanence sur les séjours, nos équipes répondent aux attentes et aux besoins des adultes par leur soutien et leurs propositions.

Dans le cadre de nos séjours de Vacances Adaptées pour adultes nous recrutons pour les vacances scolaires des :

“ > **DIRECTEURS DE SÉJOURS (H/F)**
> **ANIMATEURS-ACCOMPAGNATEURS DE SÉJOURS (H/F)** ”

Vous pouvez déposer votre candidature sur le site www.orloje.fr rubrique « Offres d'emploi »

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR ...

Nous accueillons **en séjours de vacances non médicalisés**, des adultes en situation de handicap, sans trouble du comportement grave ni appareillage spécifique (type lit médicalisé, lève-malade...).

ASSURANCE GARANTIE ANNULATION SÉJOUR (en OPTION)

ATTENTION L'assurance annulation s'active à la réception d'une lettre recommandée accompagnée d'un certificat médical énonçant les raisons médicales de l'annulation, à transmettre dans les 48 heures, sous peine de déchéance, (le cachet de la poste faisant foi). Le dossier annulation est alors traité par nos services. Sans réception du certificat médical dans les temps, l'intégralité du séjour reste due à l'association ORLOJE.

Annulation	Plus de 45 jours	Entre 44 et 21 jours	Entre 20 et 10 jours	Moins de 10 jours
Prise en charge par la MAIF	30%	50%	80%	100%

L'association laisse libre cours à chaque adhérent ou responsable légal la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès d'un autre organisme qui pourrait accorder d'autres modalités plus avantageuses de remboursements.

*RESTAURATION

Nous distinguons 2 types de restauration :

Accueil hôtelier : les repas sont préparés et servis par l'établissement d'accueil.

Gestion familiale : les repas sont préparés et servis par l'équipe d'encadrement avec la possibilité d'une participation des vacanciers à leurs demandes.

SUGGESTIONS DE VISITES ET DE LOISIRS

Les visites et les loisirs (autre que les activités prévues) mentionnés sur les séjours sont des suggestions. Elles permettent aux vacanciers et aux équipes d'encadrement d'établir un programme d'activité, en cour de séjour.

CE QUE VOUS DEVEZ PRÉVOIR...

FORMALITES

Fournir ordonnance, copies des documents suivants : cartes invalidité, sécurité sociale, mutuelle.

TRANSPORT : pique-nique : les vacanciers devront se munir d'un pique-nique et d'une boisson pour le voyage aller (uniquement pour le déjeuner), et du pilulier du transport.

TROUSSEAU : retrouvez sur notre site internet le trousseau conseil « Bien préparer sa valise » : séjours adaptés > informations pratiques

DRAPS : sur certains séjours, les draps ne sont pas fournis. Il faudra prévoir une parure complète de draps pour une personne, avec alèse. Vous trouverez l'information sur votre convocation et sur le descriptif du séjour sur sur notre site internet www.orloje.fr.